

*Proposition présentée par les députés :  
MM. Florian Gander, Pascal Spuhler, Eric  
Stauffer, Jean-Marie Voumard*

*Date de dépôt : 10 janvier 2012*

## **Proposition de motion** **TPG, machine arrière toute**

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève  
considérant :

- que le nouveau réseau TPG entré en vigueur début décembre 2011 ne répond pas aux demandes des citoyens genevois ;
- que le nouveau réseau n'est absolument pas efficace en termes de mobilité et qu'il engendre plus de problèmes que de solutions ;
- que le billet, dont le prix a augmenté à 3,50 F, ne permet pas de traverser le canton en 1 heure tellement le réseau est encombré,

invite le Conseil d'Etat

- à revenir dans les plus brefs délais à l'ancien réseau TPG, à rétablir en priorité l'ancien réseau de trams comme le permet le RD 806 (rapport du Conseil d'Etat sur le projet de Plan directeur des transports publics 2011-2014) ;
- à présenter des excuses aux usagers, et à offrir un mois de gratuité ;
- à offrir une prime de 400 F à titre d'indemnité exceptionnelle à tous les conducteurs des transports publics.

## **EXPOSÉ DES MOTIFS**

Mesdames et  
Messieurs les députés,

Il convient de faire un « petit rappel des faits », en citant ci-dessous un extrait du Plan directeur des transports collectifs 2011-2014 :

*« L'augmentation de l'offre tram (+82% de places x km entre 2010 et 2014) engendre inévitablement une complexification de l'exploitation de ces lignes et des risques de blocage. Ces éléments ont rendu nécessaire une simplification du système d'exploitation actuel, ce qui a conduit à la proposition d'exploitation à 3 lignes à partir de décembre 2011 en lieu et place des 8 lignes planifiées à cette même échéance avec le système d'exploitation actuel. »*

On peut lire également plus loin :

### **« Réseau tramways en 2014**

*Ce nouveau concept d'exploitation permettra d'optimiser le fonctionnement du réseau grâce à une meilleure affectation du matériel roulant et une optimisation du nombre de conducteurs. Ce concept permettra également une plus grande flexibilité dans l'établissement des fréquences qui, contrairement à l'ancien système d'exploitation, permet de rendre les lignes indépendantes les unes des autres et les fréquences peuvent donc s'adapter aux besoins réels de chaque axe.*

*Cette simplification engendrera une meilleure compréhension pour la clientèle malgré l'augmentation des transbordements. Néanmoins cet inconvénient pourra être amoindri en menant un important travail de communication et d'aménagement des interfaces en amont du changement de concept. De plus, les cadences prévues sur les différentes lignes permettront des temps d'attente très faibles à ces points de correspondances.*

*Ce nouveau fonctionnement engendre des économies financières aussi bien en ce qui concerne les investissements - puisque plusieurs éléments d'infrastructures prévus sur le TCOB peuvent être modifiés - et les coûts d'exploitation puisque ce système permet de faire baisser les charges de l'ordre de 12% par rapport à l'ancien système. »*

Comme vous l'aurez constaté, le nouveau réseau des transports publics genevois est une vraie gabegie et ne répond pas du tout – mais alors pas du tout – aux promesses qui ont été faites. Il n'est pas fonctionnel du tout avec des transbordements dangereux, des horaires impossibles à respecter, des

conditions de travail pour le personnel plus qu'inadmissibles, des temps de parcours trop longs et une incompréhension générale des usagers.

Ce nouveau réseau a été pensé par des technocrates et non des professionnels des réseaux urbains, en se contentant de travailler techniquement et abstraitement sur un écran d'ordinateur. Je suis persuadé que tout doit être fluide mais cela est sans compter sur la réalité d'une ville telle que Genève, une ville qui connaît durant ses heures de pointe des problèmes au niveau de la circulation automobile, mais aussi au niveau du trafic des piétons et des cyclistes, sans oublier des incivilités.

Les usagers des transports publics auraient eu besoin de mesures d'accompagnement, ce qui n'a pas été le cas. Résultat, la majorité des usagers des transports publics refusent le nouveau réseau et demandent un retour en arrière. Il n'est pas tolérable d'augmenter le prix et les moyens mis à disposition pour se trouver, au final, avec de telles dégradations objectives du service aux passagers. Nous devons nous en préoccuper et demander aux TPG de revenir en arrière immédiatement dans la mesure du possible avec pour priorité le retour de nos lignes de trams.

Par ailleurs, les lignes extra-urbaines ne sont pas du tout adéquates : un bus par heure dans les petites localités et quatre bus à la queue leu leu durant les heures de pointe, c'est incompréhensible pour les usagers. Il faut adapter de manière progressive le réseau des transports publics et non d'un coup modifier plus de 70% d'un réseau existant et fonctionnel.

Je vous rappelle que, dans la résolution 609 et dans le rapport du Conseil d'Etat sur le projet de Plan directeur des transports publics 2011-2014 (RD 806-B), il est stipulé que « l'ensemble des voies de trams actuelles devront être maintenues afin de permettre la réversibilité du concept à trois lignes ».

Pour toutes ces raisons, Mesdames et Messieurs les députés, je vous demande de bien vouloir donner un bon accueil à cette présente motion.